



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 17 octobre 2023

LIEU : Salon du personnel

Présences - absences

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Alexandra Beaulieu	Représentante des parents
Madame Mélanie Guillmette	Représentant des parents
Madame Véronique De Tonnancour	Représentante des parents
Madame Stéphanie Paquet	Représentante du comité de parents
Madame Caroline Doire	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Nathalie Turpin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Marie-Andrée Caron	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Madame Michelle Deschênes	Représentante des parents – Substitut

Membre du public

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la rencontre débute à 19 h 03. Madame Émilie Taillon souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle demande de faire un tour de table afin de se présenter et expliquer son rôle au Conseil d'établissement. Elle mentionne qu'elle animera la rencontre d'aujourd'hui, mais que par la suite celle-ci sera animée par le ou la présidente.	
#CE 23-24-003	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Madame Émilie Taillon fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est proposé par madame Danielle Mercier et adopté par madame Nathalie Turpin.	
#CE 23-24-004	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 6 juin 2023	Madame Émilie Taillon fait une lecture rapide du procès-verbal. Il est proposé par madame Stéphanie Paquet et appuyé par monsieur Philippe Tremblay.	
	4.	Questions du public	Aucune question du public	
	5.	Fonctionnement du CE	<p>Madame Émilie Taillon explique le fonctionnement du CÉ. Elle mentionne qu'un(e) président(e) doit être élu(e). Elle explique les tâches et le mandat.</p> <p>Elle spécifie aux nouveaux membres que les directions n'ont pas le droit de vote lors d'élection, ni lors des décisions prises au Conseil d'établissement.</p>	
#CE 23-24-005	5.1	Élection d'une (e) présidente au CÉ	Monsieur Philippe Tremblay est élu par acclamation.	
#CE 23-24-006	5.2	Élection d'une ou un substitut à la présidence du CÉ	Madame Stéphanie Paquet se propose comme substitut à la présidence et est élue à l'unanimité.	

	5.3	Secrétariat des rencontres	Conformément à l'article 69 de la LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante à agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement soit madame Johanna Paré-C.	
#CE 23-24-007	5.4.	Adoption des règles de régie interne incluant les dates des rencontres et le budget de fonctionnement.	<p>Madame Émilie Taillon dépose le document des règles de régie interne. Elle mentionne que quelques points ont été modifiés l'an passé.</p> <p>Elle dépose également un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Les dates proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mardi 17 octobre 2023; ➤ Le mardi 12 décembre 2023; ➤ Le mardi 19 mars 2024; ➤ Le mardi 30 avril 2024; ➤ Le mardi 4 juin 2024. <p>Pour terminer, nous discutons de la modalité de transmission des documents pour les rencontres. Madame Émilie Taillon mentionne que l'an passé nous utilisions un Drive et que les autres années, nous transmettions un courriel avec les pièces jointes. Les membres conviennent que les deux méthodes seront utilisées.</p> <p>Madame Stéphanie Paquet propose l'adoption des règles de régie interne incluant les dates des rencontres et le budget de fonctionnement tel que déposées. Elle est appuyée par madame Johanna Paré.</p> <p style="text-align: right;">Adopter à l'unanimité</p>	
	6.	Nomination d'un membre de la communauté	Madame Kim Girard s'est proposée comme membre de la communauté pour une autre année. Elle est élue par acclamation.	

#CE 23-24-007	7.	Adoption du budget de l'école	<p>Madame Émilie Taillon explique aux nouveaux membres le document présenté en lien avec le budget. Elle mentionne que celui-ci est prévisionnel. Elle explique les revenus ainsi que les dépenses et mentionne une nouveauté pour cette année. Les salaires des employés de soutien et ceux des professionnels seront maintenant gérés directement dans le budget de l'école. Auparavant, les salaires étaient ponctionnés à priori.</p> <p>Le budget est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Nathalie Turpin.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 23-24-008	8.	Adoption du projet éducatif 23-27	<p>Madame Émilie Taillon remet un document aux membres. C'est un résumé du projet éducatif, des enjeux et objectifs de l'école du Boisé. Elle explique les données et ajoute que le sondage aux élèves a été fait au niveau du 3^e cycle.</p> <p>Le projet éducatif est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Mélanie Guilmette.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 23-24-009	9.	Approbation des contenus en sexualité	<p>Madame Émilie Taillon mentionne que les enseignants ont approuvé les mêmes contenus en sexualité que l'an passé.</p> <p>Il est proposé par madame Marie-Andrée Caron et appuyé par monsieur Philippe Tremblay d'approuver les contenus à la sexualité.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	10	Information direction	<p>Madame Émilie Taillon nous confirme que le document intitulé <i>Nature et fréquences des évaluations</i> n'a pas été modifié sauf pour les 5^e années qui étaient à 3 groupes l'an passé.</p>	

	11.	Information président	Aucune information du président	
	12.	Information de la représentante du comité de parents	Madame Stéphanie Paquet nous informe que la prochaine rencontre est le 25 octobre 2023. Elle demande si c'est possible de promouvoir le site Aidersonenfant.com . On demande également à madame Johanna Paré de faire un suivi s'il serait possible d'avoir un code QR pour remettre aux enseignants. Ils pourraient le proposer aux parents lors de leurs rencontres ou autres communications.	
	13.	Information de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard discute des projets relève de la MDJ soit : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disco d'Halloween (75 billets vendus) et le tout se déroulera à Boisé 2 ➤ Projet culinaire "Chef d'un jour" Elle nous mentionne également que la MDJ est ouverte le midi pour les jeunes du secondaire.	
	14.	Information de la représentante du service de garde	Madame Nathalie Turpin informe les membres que comparativement à l'an passé l'année scolaire a débuté en force. Tous les postes ont été comblés, mais le service de garde est déjà en recrutement. Elle nous informe également qu'une éducatrice classe principale s'est ajoutée à l'équipe et que cela a permis, entre autres, d'offrir aux parents plusieurs activités parascolaires autant à Boisé 1 qu'à Boisé 2. <p>Elle mentionne qu'il y a 9 élèves sur 13 de nos classes spécialisées qui sont en intégration en classe régulière sur l'heure du dîner.</p>	
	15.	Information des autres membres	Aucune information	
	16.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 12 décembre 2023.	
#CE 23-24-010	17.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h10.	

